

**DELEGATION de POUVOIRS ACCORDEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU de l'ARTICLE L 2122-22 du CODE GENERAL des COLLECTIVITES TERRITORIALES - COMMUNICATION**

**Présents :**

Jean-François EGRON, Laïla MERJOUÏ, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Patrice BUQUET, Gérard CASTAIGNEDE, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMOËT, Claudine CHAPRON, Marjorie CARVEL, Fathia BARKA, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Saïd SAÏDANI, Jérémy RINGOT, Léa RAINIER, Chantal SANCHO, Philippe TARDY, Elisabeth GRACIET, Fabrice MORETTI, Yannick POULET, Christine GLEMAIN, Alexandre RIBEIRO, Christine HERAUD.

**Absents ou excusés :**

Michaël DAVID ayant donné pouvoir à M. Jean-François EGRON.

**I – ADMINISTRATION GENERALE – Rapporteur Monsieur le Maire – doyen d'âge**

**1. Election du Maire**

Monsieur Jean-François EGRON a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

**2. Détermination du nombre de postes d'adjoints et d'adjoints de quartier**

Le Conseil Municipal crée 13 postes d'adjoints, dont 3 adjoints de quartier

**ADOPTE A L'UNANIMITÉ**

**3. Election des adjoints – lecture de la charte de l' élu local**

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Jean-François EGRON :

- DAVID Michaël, 1er adjoint au Maire
- MERJOUÏ Laïla, 2ème adjointe au Maire
- ASTIER Dominique, 3ème adjoint au Maire
- LENOIR Huguette, 4ème adjointe au Maire
- SIMOUNET Jean Marc, 5ème adjoint au Maire
- ALVES Fernanda, 6ème adjointe au Maire
- PERADON Laurent, 7ème adjoint au Maire
- HATTRAIT Marie, 8ème adjointe au Maire
- KARA Cihan, 9ème adjoint au Maire
- GÜNDER Hürizet, 10ème adjointe au Maire
- MARSAT Alexandre, 11ème adjoint au Maire
- LAOUILLEAU Anne, 12ème adjointe au Maire
- BUQUET Patrice, 13ème adjoint au Maire

**4. Délégation du Conseil Municipal au Maire**

Le conseil Municipal donne délégation à Monsieur le Maire et pour la durée du mandat pour l'ensemble des domaines de compétence définis ci-dessus ;

- autorise le Maire à déléguer à un ou plusieurs adjoints ou un ou plusieurs conseillers municipaux l'exercice des pouvoirs délégués par le conseil municipal, dans les conditions fixées à l'article L. 2122-18 Code général des collectivités territoriales
- autorise le Maire à déléguer aux personnes désignées à l'article L. 2122-19 du Code général des collectivités territoriales, la signature des actes pris dans l'exercice des pouvoirs délégués par le conseil municipal, dans les conditions fixées à l'article L. 2122-19 précité du Code général des collectivités territoriales

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**5. Détermination des indemnités des élus**

Le conseil Municipal approuve les modalités de versement des indemnités de fonction des élus telles que présentées et récapitulées dans le tableau, ainsi que la revalorisation des indemnités en fonction de l'évolution de la valeur du point d'indice et de l'évolution de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale, et la mise en œuvre immédiate de cette délibération

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**6. Renouvellement des emplois fonctionnels**

Le Conseil Municipal approuve la création des emplois fonctionnels de la Ville de Cenon tels qu'énoncés et d'affecter au budget les crédits correspondants.

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**7. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres**

Suite à la discussion en séance avec les élus de « Ensemble pour Cenon », une liste commune a été présentée, sont désignés les membres titulaires : Michaël DAVID, Dominique ASTIER, Jean-Marc SIMOUNET, Max GUICHARD, Philippe TARDY. Membres suppléants : Cihan KARA, Hurezet GUNDER, Laurent PERADON, Alexandre MARSAT, Yannick POULET.

**ADOPTE A L'UNANIMITÉ**

**8. Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale – Détermination du nombre de membres et désignation des représentants de la Ville**

Suite à la discussion en séance avec les élus de « Ensemble pour Cenon », une liste commune a été présentée, sont désignés : Huguette LENOIR, Marie HATTRAIT, Gérard CASTAIGNEDE, Marjorie CARVEL, F. MORETTI

**ADOPTE A L'UNANIMITÉ**

**9. Désignation des représentants au Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Local Culturel du Rocher de Palmer**

7 représentants du Conseil Municipal chargés de siéger au Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Local Culturel du Rocher de Palmer sont désignés : Laïla MERJOUÏ, Michaël DAVID, Dominique ASTIER, Patrice BUQUET, Laurent PERADON, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET.

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**10. Désignation des délégués au Syndicat de Protection contre les Inondations de la Rive Droite**

Délibération retirée à l'unanimité

**11. Désignation des délégués à la Société du Gaz de Bordeaux**

Le conseil municipal désigne un représentant titulaire et son suppléant pour siéger aux deux assemblées de la Société REGAZ-BORDEAUX. Titulaire : Jean-Marc SIMOUNET, suppléant : Anne LEPINE

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**12. Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal de Restauration Collective entre Cenon et Floirac**

Le conseil Municipal, désigne quatre membres titulaires et quatre membres suppléants pour siéger au sein du Comité Syndical. Titulaires : Ludovic ARMOËT, Max GUICHARD, Huguette LENOIR, Alexandre MARSAT. Suppléants : Michaël DAVID, Patrice BUQUET, Jean-Marc SIMOUNET, Anne LEPINE

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**13. Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal pour la gestion des multi-accueils et Relais Assistantes Maternelles des Hauts de Garonne**

Le Conseil Municipal, désigne de nouveaux membres pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal pour la gestion des multi-accueils et Relais Assistantes Maternelles (RAM) des Hauts de Garonne. Titulaires : Claudine CHAPRON, Anne LAOUILLEAU, Suppléants : Seye SENE, Ingrid LAFON.

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**14. Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal de Gestion des Actions Sociales (SIGAS) des Hauts de Garonne**

Le Conseil Municipal désigne au SIGAS, 2 délégués titulaires Huguette LENOIR, Fernanda ALVES et 2 suppléants Patrice CLAVERIE, Ingrid LAFON.

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**15. Désignation des délégués au Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde (SDEEG)**

Le Conseil Municipal désigne 3 délégués titulaires : Jean-Marc SIMOUNET, Michaël DAVID, Anne LEPINE

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**16. Désignation des représentants au sein des Collèges et Lycées**

Le Conseil Municipal désigne les conseillers suivants :

	Elus Municipaux	Elus Communautaires (sans voix délibératives)
Conseil d'administration du Collège Jean Jaurès	Alexandre MARSAT	Anne LEPINE
Conseil d'administration du Lycée des métiers la Morlette	Hürizet GÜNDER	Anne LEPINE
Conseil d'administration du Collège Jean ZAY	Alexandre MARSAT	Anne LEPINE

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**17. Désignation des représentants au sein des Conseils d'Ecole**

Le Conseil Municipal désigne les conseillers suivants :

Ecoles Maternelles	Conseillers désignés
Camille Maumey	Fernanda ALVES
Jules Michelet	Max GUICHARD
Jean Jaurès	Anne LAOUILLEAU
Alain Fournier	Patrice CLAVERIE
Léon Gambetta	Michaël DAVID
Anatole France	Claudine CHAPRON
Charles Perrault	Cihan KARA
Alphonse Daudet	Laïla MERJOUÏ
Louis Pergaud	Marie HATTRAIT
Ecoles primaires	Conseillers désignés
Camille Maumey	Alexandre MARSAT
Jules Michelet	Ingrid LAFON
Jean Jaurès	Huguette LENOIR
Léon Blum	Jean-Marc SIMOUNET

René Cassagne	Anne LEPINE
Groupe Scolaire Jules Guesde	Alexandre MARSAT
Groupe scolaire Les Cavailles	Dominique ASTIER
Vincent Van Gogh	Laurent PERADON

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**18. Désignation des délégués à la commission départementale de réforme**

Le Conseil Municipal désigne 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants pour chacun des titulaires:

Titulaires : Marie HATTRAIT, Patrice CLAVERIE. Suppléants : Michaël DAVID, Laïla MERJOU, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**19. Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs – Proposition d'une liste de commissaires auprès de l'administration fiscale**

Le Conseil Municipal désigne les 16 commissaires titulaires et les 16 suppléants à proposer à l'administration fiscale pour la composition de la commission communale des impôts directs conformément à la liste annexée.

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**20. Désignation d'un représentant à la Société Publique Locale (SPL) la Fabrique Métropolitaine**

Le conseil municipal désigne Anne LEPINE comme représentante titulaire aux fins de siéger dans les instances de gouvernances de la SPL La Fab.

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**21. Désignation des délégués à l'Office Culturel et d'Animation (OCAC)**

Le conseil municipal désigne pour siéger au sein de l'Office culturel et d'Animation (OCAC) : Laïla MERJOU, Fernanda ALVES, Seye SENE, Huguette LENOIR, Patrice CLAVERIE, Patrice BUQUET

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**22. Désignation des délégués à l'Association de l'Union Sportive Cenon (US Cenon)**

Le conseil municipal désigne Gérard CASTAIGNEDE et Patrice BUQUET pour siéger au Comité Directeur de l'association US Cenon.

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**23. Désignation d'un représentant à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges**

Le conseil municipal désigne Michaël DAVID pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**24. Désignation des membres du Conseil Municipal au sein de différentes associations**

Le conseil municipal désigne les représentants suivants : **Association Intercommunal des Hauts de Garonne Développement Et la Maison de la Justice et du Droit des Hauts de Garonne** : Marie HATTRAIT, Hürizet GÜNDER, Fernanda ALVES, Jean-Marc SIMOUNET, Michaël DAVID, Laurent PERADON. **Association Régie de Quartier de Cenon** : Marie HATTRAIT, Fernanda ALVES, Marjorie CARVEL. **Association des Mots et des Sons** : Laïla MERJOU, Marie HATTRAIT, Huguette LENOIR, Patrice BUQUET, Patrice CLAVERIE, Marjorie CARVEL. **Association pour l'Accueil des Femmes en Difficultés (APAFED) : membres titulaires** Hürizet GÜNDER, Anne LEPINE **membres suppléants** Huguette LENOIR Claudine CHAPRON. **Association Revivre** : Claudine CHAPRON. **Association Jeunesse Hauts de Garonne** : Hürizet GÜNDER. **Association passage à l'art Swan Expo** : titulaire Patrice CLAVERIE, suppléant Laïla MERJOU. **Association d'Education Spécialisée Tresses-Yvrac** : Ingrid LAFON. **Association Point d'Informations Médiations Multiservices de Cenon (PIMMS)** : Huguette LENOIR, Hürizet GÜNDER. **Association Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC)** : Laurent PERADON, Jean-Marc SIMOUNET. **Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Aquitaine (AIRAQ)** : Laurent PERADON, Jean-Marc SIMOUNET.

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**25. Désignation des membres de la Commission d'Examen des Offres (CEO)**

Le conseil municipal désigne Michaël DAVID, Dominique ASTIER, Jean-Marc SIMOUNET, Marie HATTRAIT, P. TARDY,

**ADOPTE A L'UNANIMITÉ**

**26. Désignation des membres de l'EPA**

Le conseil municipal désigne 6 représentants parmi ses membres pour le représenter au sein du conseil d'administration de régie : Fernanda ALVES, Huguette LENOIR, Ludovic ARMOËT, Jérémy RINGOT, Marie HATTRAIT Hürizet GÜNDER.

Et 4 personnes qualifiées représentant le Conseil Citoyen au sein du Conseil d'Administration l'Etablissement Public Administratif « Espace d'Animation et de Proximité » : Co-Président(e) du Centre Social La Colline, Directeur(trice) ou cadre administratif de l'AJHAG, Directeur(trice) du CPLJ, Représentant désigné par le Conseil Citoyen parmi ses membres.

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**I – RESSOURCES HUMAINES – Rapporteur Dominique ASTIER**

**1. Création des emplois de cabinet**

Le Conseil Municipal décide la création de trois emplois de Cabinet, dont un emploi de Directeur de Cabinet et d'inscrire un crédit annuel de 140 000€ au chapitre budgétaire correspondant.

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**2. Renouvellement du contrat de la responsable du service logement**

Le Conseil Municipal valide le renouvellement de ce contrat dans les conditions énoncées

**ADOPTE A LA MAJORITÉ**

**3. Actualisation du tableau des emplois permanents**

Le Conseil Municipal autorise l'actualisation du tableau des emplois permanents telle que détaillée.

**ADOPTE A L'UNANIMITÉ**

**4. Autorisation de signer 2 contrats de technicien territorial**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ces deux contrats dans les conditions telles que présentées.

**ADOPTÉ A LA MAJORITÉ**

**5. Avenant au contrat d'assistant d'enseignement artistique**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat tel que présenté.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**III – POLITIQUE DE LA VILLE – Rapporteur Huguette LENOIR**

**1. Convention d'application du règlement d'intervention de Bordeaux métropole – renouvellement urbain**

Le Conseil Municipal approuve cette convention d'application du règlement d'intervention de Bordeaux Métropole en faveur de la Politique de la Ville et du Renouvellement Urbain sur la Ville de Cenon et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

**ADOPTÉ A LA MAJORITÉ**

**COMPTE RENDU AFFICHÉ DU 4 JUIN AU 4 AOUT 2020**